

POSTULAT

Mme Isabel TAHER-SELLES
Chemin des Epinoux 15
Mme Anh-Nga TRAN
Chemin des Epinoux 19
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les membres
de la Municipalité
Messieurs et Mesdames les membres
du Conseil communal

Postulat concernant la création de passages sécurisés pour les piétons – en particulier pour les enfants - sur la route de Penau, à la sortie des chemins privés

Le trottoir de la route de Penau se situe à l'opposé de la sortie des chemins privés de l'Esplanade, des Epinoux et du Hameau de Penau, chemins où résident (ou vont résider), pour certains, de nombreux enfants qui prennent le bus scolaire, ainsi que des personnes dont la mobilité peut être réduite.

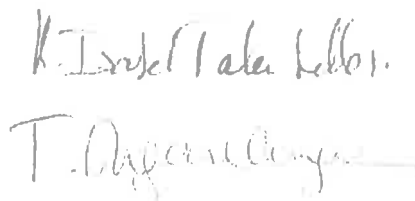
Nous constatons que la circulation sur la route de Penau devient de plus en plus dense, et que de nombreux automobilistes ne respectent pas la limite de vitesse autorisée.

Ceci présente un danger pour les enfants qui traversent la chaussée pour prendre le bus scolaire ou pour tout autre piéton. Bien qu'à ce jour il n'y ait pas eu, à notre connaissance, d'accident grave, nous pensons qu'une meilleure signalisation pourrait, d'une part, faire ralentir les voitures, et d'autre part, inciter les enfants à prendre l'habitude de traverser sur les passages sécurisés.

En conséquence, nous demandons à la Municipalité d'étudier notre proposition de créer des passages sécurisés tels qu'évoqués ci-dessus et de nous donner une réponse d'ici la prochaine séance du Conseil communal fixée au 14 décembre 2012.

En vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, nos meilleures salutations.

Isabel Taher-Sellés et Anh-Nga Tran



Le Mont-sur-Lausanne, le 4 octobre 2012